

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 27 MARS 2023
DELIBERATION N° 27032023-03

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept mars à vingt heures et trente minutes, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Maison des Associations, sous la présidence de M. Jean-Claude SARTER, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 27
Nombre de conseillers représentés : 04
Date de convocation : 17 mars 2023

Nombre de conseillers présents : 19
Nombre de conseillers absents : 04

PRESENTS : Jean-Claude SARTER, Céline BOURSIER, Marie Grace CAPELLI, Vanessa SEILLET, Nathalie HENNER, Véronique MOREL, Yannick GRADEL, Romain DE WAELE, Benoit DUCHEMIN, Sébastien ESPINASSE, Cédric MOREL, Olivier LEMPEREUR, Daniele TALBOT, Cécile HOOG, Isabelle TRICOT, Olivier BOURGEOIS, Roger LEVAYER, Jean-Paul SIRAND-PUGNET, Mathias LAVOLE (19)

REPRESENTES : Bertrand PICHON-MARTIN a donné Pouvoir à Jean-Claude SARTER, Karine LOCATELLI a donné pouvoir à Marie Grace CAPELLI, Marie Aude GONON a donné pouvoir à Nathalie HENNER, Stéphane PUGLISI a donné pouvoir à Romain DE WAELE (04)

ABSENTS : Philippe THOMAS, Claire GRANDJEAN, Virginie ALLEGRET-CADET, Carole FROT-COUTAZ (04)

SECRETAIRE : Jean-Paul SIRAND-PUGNET

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Mme Céline BOURSIER, adjointe au maire, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par Monsieur Jean-Claude SARTER, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,
1°) – lui donne acte de la présentation faite du compte administratif 2022 du budget principal de la commune, qui peut être résumé comme suit :

- Dépenses de fonctionnement :	4 113 034.67€
- Recettes de fonctionnement :	4 872 100.13€
- Excédent de fonctionnement reporté :	779 129.54€
- Total recettes de fonctionnement :	5 651 229.67€
- Excédent de fonctionnement :	1 538 195.00€
- Dépenses d'investissement :	1 834 479.89€
- Déficit reporté :	64 238.00€
- Total des dépenses d'investissement :	1 898 717.89€
- Recettes d'Investissement :	1 829 360.13 €
- Déficit d'investissement :	69 357.76€
- <u>Excédent global de clôture :</u>	1 468 837.24€

2°) – constate, pour cette comptabilité, les identités de valeur du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3°) – reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4°) – vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

5°) – charge Monsieur le Maire du dépôt de la présente auprès des services de Monsieur le Préfet de l'Isère.

Le MAIRE,

•CERTIFIÉ sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité

•INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

POUR : 21

Contre : 00

Abstentions : 00

Le Maire

Jean-Claude SARTER



Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

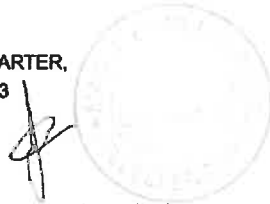
A Saint Laurent du Pont, le 27 mars 2023

Le secrétaire de séance

Jean-Paul SIRAND-PUGNET

ARRETE ET SIGNATURES

Présenté par le Maire, Jean-Claude SARTER,
A Saint-Laurent-du-Pont, le 27/03/2023
Le Maire, Jean-Claude SARTER,



Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.
A Saint-Laurent-du-Pont, le 27/03/2023

Les membres du Conseil Municipal,

Nombre de membres en exercice : **27**

Nombre de membres présents : **19**

Nombre de suffrages exprimés : **21**

VOTES : Pour : **21**

Contre : **00**

Abstention : **00**

Date de convocation : **17 03 2023**

Jean-Claude SARTER, Maire	
Céline BOURSIER	
Bertrand PICHON-MARTIN (pouvoir à Jean - Claude SARTER)	
Nathalie HENNER	
Mathias LAVOLE	
Véronique MOREL	
Marie-Aude GONON (pouvoir à Nathalie Henner)	
Marie-Grâce CAPELLI	
Virginie ALLEGRET-CADET	
Olivier BOURGEOIS	
Romain DE WAELE	
Benoît DUCHEMIN	
Sébastien ESPINASSE	



MAIRIE ST LAURENT DU PONT - BUDGET COMMUNAL

ARRETE ET SIGNATURES

Carole FROT-COUTAZ	
Yannick GRADEL	
Claire GRANDJEAN	
Cécile HOOG	
Olivier LEMPEREUR	
Roger LEVAYER	
Karine LOCATELLI (pouvoir à Maxie Grace CAPELLI)	Pour Capelli?
Cédric MOREL	
Stéphane PUGLISI (pouvoir à Romain de Wacle)	
Vanessa SEILLET	
Jean-Paul SIRAND-PUGNET	
Danielle TALBOT	
Philippe THOMAS	
Isabelle TRICOT	

Certifié exécutoire par le Maire, Jean-Claude SARTER, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A Saint Laurent du Pont, le